



CABINET– Bureau de la communication interministérielle

Nouméa, le 9 juillet 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

ETAT-MAJOR DE SECURITE DU 9 juillet 2018

Le premier semestre a été marqué par une baisse importante des cambriolages, qu'il s'agisse des cambriolages dans les habitations ou les locaux d'activité socioprofessionnelles et des vols liés aux véhicules à moteur. Mais les violences physiques non crapuleuses continuent d'augmenter tout comme le nombre de mineurs mis en cause.

1- BILAN DU 1^{ER} SEMESTRE 2018

ATTEINTES AUX BIENS

- **Les cambriolages sont en baisse de 9,8% (- 126 faits).** Cette baisse concerne à la fois les cambriolages de résidences principales (-8,9%) et les cambriolages de locaux d'activités professionnelles (-3,7%).
- **Les vols liés aux véhicules à moteur sont également en baisse de 8,2 % (-108 faits).** Ces faits ont sensiblement baissé en zone police (-19,2%, soit 139 faits en moins), mais ont augmenté en zone gendarmerie (+5,2%, soit 31 faits en plus).
- **Globalement, l'ensemble des atteintes aux biens est en recul de 11,6% (- 571 faits).** Leur taux d'élucidation se maintient à un très bon niveau (27,9% contre 28,4%).

ATTEINTES VOLONTAIRES A L'INTEGRITE PHYSIQUE

Les atteintes à l'intégrité physique poursuivent leur augmentation (+ 9,6%, soit +154 faits).

Si les **violences physiques crapuleuses progressent** (+ 27,5%, soit +19 faits), ces faits restent **toujours très largement sous la moyenne nationale**.

Les **violences physiques non crapuleuses sont également en hausse** (+10,2%, +122 faits). **Dans ce domaine, la Nouvelle-Calédonie est au-dessus de la moyenne métropolitaine**. Dans la grande majorité des cas, il s'agit de violences intrafamiliales ou de rixes entre personnes alcoolisées.

AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE LA DELINQUANCE

Le nombre de mineurs mis en cause continue d'augmenter (**+4,6%, +48 faits**). Ils représentent environ 25% des mis en cause, 50% des mis en cause pour des faits de cambriolages et 40% des mis en cause pour vol de voitures.

La **consommation excessive d'alcool** (2 850 faits d'ivresse publique et manifeste en 2018 contre 3 169 en 2017 en zone police) et de psychotropes demeure la source principale des problématiques en matière d'ordre public et explique l'évolution de la délinquance.

INSECURITE ROUTIERE

EVOLUTION DE L'ACCIDENTOLOGIE ENTRE 2016 ET 2017

Accidents				Tués				Blessés Hospitalisés			
2017	2018	Ev	%	2017	2018	Ev	%	2017	2018	Ev	%
117	147	+30	+25,6%	27	21	-6	-22,2%	107	125	+18	+16,8%

Le **nombre de tués est en forte baisse**, dans un contexte où le nombre d'accidents et de blessés est toutefois en hausse.

2- ZOOM SUR LA LUTTE CONTRE LES CAMBRIOLAGES DANS LES COMMERCES ET LOCAUX SOCIO-PROFESSIONNELLES

En début d'année 2018, plusieurs faits de cambriolages dans des commerces d'alcool et de cigarettes, commis par des groupes de jeunes et relayés sur les réseaux sociaux ont particulièrement ému l'opinion publique calédonienne. Au cours du 1^{er} trimestre, on observait une augmentation de 24% de ces faits de délinquance (+52 faits par rapport à 2017)

Pour répondre à ce phénomène, un **effort immédiat et une concentration des moyens sur la protection des commerces ont été portés** :

Ainsi ce sont jusqu'à **25 patrouilles** qui quadrillent les communes de Nouméa et du Grand Nouméa aux jours et aux horaires les plus pertinents (doublement des patrouilles en zone police, augmentation de 10% des patrouilles en zone gendarmerie) ;

Par ailleurs, les **opérations anti-délinquance**, habituellement consacrées aux opérations de contrôle des flux de véhicules et au déblayage des baies de Nouméa en fin de soirée, ont quasi exclusivement été réorientées sur la lutte contre les cambriolages.

L'évolution mensuelle du nombre de cambriolages de locaux d'activité professionnelle permet de constater l'effet concret des mesures annoncées, avec une inversion de tendance nettement visible à compter du mois d'avril :

Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin	
2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
53	70	59	77	55	67	72	52	89	52	78	69

Avec **une baisse de 20% de l'intensité des cambriolages de locaux d'activités professionnelles entre le premier et le second trimestre**, ces mesures ont permis **des résultats tout à fait encourageants**, même s'ils méritent encore d'être consolidés sur des durées plus longues.